

**Déclaration du groupe municipal minoritaire  
Conseil municipal de St Aunes le 27/02/2017**

**---  
FINANCES – Présentation et approbation des comptes 2016  
---**

Cette année encore, nous constatons que 98% des dépenses de fonctionnement ont été réalisées. Avec, en particulier, des dépenses de personnel en hausse de 10% et toujours 60.000€ de dépenses liées aux réceptions et cérémonies hors comité des fêtes.

Par contre, seulement 25% des dépenses d'investissement ont effectivement été réalisées. Cela nous positionne bien loin du niveau d'investissement moyen des communes d'une taille équivalente : 168€ par habitant à Saint-Aunès à rapporter aux 263 € par habitant dans les autres communes de la strate en 2015.

En différant les investissements, vous pénalisez les habitants de notre commune en générant des difficultés telles que celles que nous connaissons sur les voiries communales et sur les équipements publics. Pour preuve, l'« agenda d'accessibilité programmée » adopté en décembre 2015 prévoyait que 63.800 € soient réalisés en 2016 pour commencer à rattraper le retard de la commune vis-à-vis de la loi de 2005. Or seuls 3960 € ont effectivement été réalisés (soit 6% de ce qui était programmé) ; les personnes en situation de handicap patienteront encore...

Dans une commune comme la nôtre, en forte croissance démographique, il n'est pas responsable de s'en tenir à collecter toujours plus d'impôts (86.345 € de plus cette année soit une hausse de 3,56%) sans investir pour l'avenir.

Nous votons contre cette gestion au jour le jour.

Par ailleurs, le document présenté ne présente pas le détail des opérations d'investissement, la liste exhaustive des subventions, l'état de la dette, les opérations financières et le bilan en actif/passif. Nous réitérons notre demande de remettre en place une commission finances.

Nous votons contre ces comptes dont nous ne pouvons pas apprécier la sincérité.